













Revue de presse PNRD & CNC _janvier 2024

08.02.2024

Avenue ID: 347
Coupures: 12
Pages de suite: 4

	02.01.2024	Cinepel Ciné Soutien: VIVRE AVEC LES LOUPS Séance spéciale en soutien au « Parc du Doub ...	01
	11.01.2024	Le Quotidien Jurassien Bientôt des capteurs sur les faucheuses pour épargner les animaux Tirage: 16,632	02
	11.01.2024	Le Franc-Montagnard Faucher sans risque pour la faune Tirage: 2,223	04
	13.01.2024	Le Franc-Montagnard Séance spéciale au Scala: le Parc du Doubs se fait une toile Tirage: 2,223	06
	18.01.2024	Terre & Nature Préserver au mieux la faune Tirage: 16,651	08
	20.01.2024	Le Quotidien Jurassien Projets d'avenir acceptés par les membres Tirage: 16,632	09
	19.01.2024	Canal Alpha / Le Journal Canal Durée: 00:02:09 Le Parc du Doubs se montre ambitieux pour 2025-2028	11
	19.01.2024	rfj.ch / Radio Fréquence Jura Online Le Parc du Doubs regarde vers l'avenir	12
	19.01.2024	rjb.ch / Radio Jura Bernois Online Le Parc du Doubs regarde vers l'avenir	13
	19.01.2024	rtn.ch / Radio Neuchâteloise Online Le Parc du Doubs regarde vers l'avenir	14
	20.01.2024	Le Franc-Montagnard Feu vert aux projets du PNRD Tirage: 2,223	15
	24.01.2024	La Semaine / Journal du district de Moutier Les futurs projets sur une voie royale Tirage: 14,000	16



Medienart: Médias sociaux
Medientyp: Communautés sociales

facebook.com/profile.php?id=548501168...

Web Ansicht

Auftrag: 1087983

Référence: 414510445

Ciné Soutien: VIVRE AVEC LES LOUPS

Séance spéciale en soutien au « **Parc du Doubs** ». En participant à cet événement et en achetant votre place à CHF 25.- vous soutenez l'association « **Parc du Doubs** » et vous assisterez à un magnifique film, en présence de Julien Perrot, rédacteur en chef de la Salamandre. Les tarifs cinéma normalement applicables seront également possibles.

Programme de l'événement :

13h00 : Présentation de l'association du **Parc du Doubs par M. Régis Borruat, Directeur**

13h...

Ciné Soutien: VIVRE AVEC LES LOUPS

Séance spéciale en soutien au « **Parc du Doubs** ». En participant à cet événement et en achetant votre place à CHF 25.- vous soutenez l'association « **Parc du Doubs** » et vous assisterez à un magnifique film, en présence de Julien Perrot, rédacteur en chef de la Salamandre.

...Ciné Soutien: VIVRE AVEC LES LOUPS Séance spéciale en soutien au « **Parc du Doubs** ». En participant à cet événement et en achetant votre place à CHF 25.- vous soutenez l'association « **Parc du Doubs** » et vous assisterez à un magnifique film, en présence de Julien Perrot, rédacteur en chef de la Salamandre. Les tarifs cinéma normalement applicables seront également possibles. Programme de l'événement : 13h00 : Présentation de l'association du **Parc du Doubs** par M. Régis Borruat, Directeur 13h... <https://www.facebook.com/photo/?fbid=747523314061923&set=a.429261905888067> <https://djc81fg5ty7po.cloudfront.net/fb2412f49f739...>



AGRICULTURE

Bientôt des capteurs sur les faucheuses pour épargner les animaux

La ferme Sous-la-Neuvevie à Saignelégier cherche à acquérir un système de capteurs pour éviter de faucher des animaux. L'exploitant Thierry Froidevaux espère que cela permettra de favoriser la faune locale.

Les animaux victimes de la fauche sont une problématique à laquelle font face les agriculteurs, notamment dans les Franches-Montagnes. «Dans les régions comme la nôtre avec de nombreux bois, il y a plus d'animaux susceptibles de traverser les champs», explique Thierry Froidevaux, associé de l'exploitation Sous-la-Neuvevie.

Il a lancé un financement participatif pour acquérir des capteurs à installer sur la machine de fauche, qui permettent de détecter la présence d'animaux de la taille d'une souris. Cette nouvelle technologie est arrivée sur le marché en 2021. Il s'agirait de la première installation de la sorte dans la région. «Nous avons connaissance d'exploitations qui utilisent ces cap-



Des capteurs installés sur la machine de fauche permettront de détecter la présence d'animaux dans les champs.

teurs en Suisse alémanique et à Genève, mais pas dans le Jura», indique le Franc-Montagnard.

Plus de précision et pas de temps perdu

Thierry Froidevaux a déjà collaboré avec l'association SOS faons, qui utilise des drones pour repérer les animaux avant la fauche, mais cette technologie a ses limites: «Une fois les chevreuils repérés, on les évacue mais certains reviennent ensuite sur le terrain», constate Thierry

Il y a des alouettes des champs et d'autres oiseaux qui nichent au sol et qui deviennent de plus en plus rares...»

Froidevaux. De plus, de plus petits animaux ne sont pas forcément repérés par les drones.

Les capteurs développés pour la fauche analysent le sol en direct et signalent la présence d'un animal dans la cabine de conduite. Les lames à l'avant se relèvent même automatiquement en cas de détec-

tion. L'agriculteur doit ensuite descendre de son véhicule pour évacuer l'animal.

Le tout ne constitue pas forcément une grande perte de temps, assure Thierry Froidevaux: «Ma vitesse de fauche actuelle est de 8 à 10 km/h, soit celle qu'il faut appliquer avec les capteurs.»

Collaboration avec le Parc du Doubs

Si l'exploitation réunit les fonds nécessaires, l'utilisation de ces capteurs pour la fauche sera suivie avec grand intérêt par le Parc du Doubs. Thierry Froidevaux fait partie du groupe de travail sur la faune, qui



avait notamment présenté une série de mesures pour éviter de faucher des animaux l'année dernière.

L'agriculteur livrera également ses données au Parc, afin de pouvoir mener une étude complète sur l'efficacité de cette technologie, notamment sur la faune locale. «Il y a des alouettes des champs et d'autres oiseaux qui nichent au sol et qui deviennent de plus en plus rares... On se demande si cela n'a pas un lien avec la fauche. Ces capteurs pourraient permettre de redynamiser la faune régionale», espère Thierry Froidevaux.

En collaborant avec le **parc du Doubs**, l'agriculteur se mettra à disposition pour faucher des champs sans surcoût. À ses yeux, «il est important d'ouvrir des portes» et de montrer qu'il existe des solutions grâce à la technologie. Toutefois, Thierry Froidevaux reste très conscient des enjeux financiers pour la plupart des agriculteurs: «C'est presque un luxe d'investir dans ce matériel qui n'a pas vraiment de rentabilité agricole.»

VALENTINE CURVAIA



Faucher sans risque pour la faune

Confronté à la problématique des animaux présents dans les champs lors du fauchage, Thierry Froidevaux, agriculteur à Saignelégier, souhaite s'équiper d'un détecteur infrarouge de haute technologie. Pour ce faire, il a ouvert un financement participatif afin de contribuer à la protection de la faune sauvage.

Lorsque le moment de faucher arrive pour les agriculteurs, une même crainte traverse les esprits: celle de voir un petit animal, souvent un faon, pris dans les griffes de la mécanique. Si pour faire face à ce fléau, des drones équipés de caméras thermiques sont utilisés pour repérer les animaux cachés dans les herbes hautes, un agriculteur de Saignelégier a décidé d'investir dans une technologie encore plus précise qui devrait sauver davantage de vies animales.

En effet, Thierry Froidevaux souhaite s'équiper d'un dispositif appelé Sensosafe, développé par la firme autrichienne Pöttinger. Une technologie qui n'a pas encore pointé le bout de son nez dans les Franches-Montagnes et même pas dans le reste du canton. «Il n'y en a qu'une quinzaine en Suisse, plutôt du côté de Genève ou de Zurich» précise celui qui souhaite faire œuvre de pionnier.



L'agriculteur Thierry Froidevaux souhaite faire l'acquisition d'un détecteur en direct pour préserver les animaux sauvages.

Financement participatif

Cet outil vise à signaler directement la présence d'un animal grâce à des dispositifs de détection directement installés sur le tracteur. Une lumière est projetée sur le sol et une caméra détecte la variation de couleurs. En cas de détection d'un animal par le système, la barre de coupe se lève automatiquement afin de ne pas faucher la zone à risque. Si la problématique des faons tués durant la fauche est bien connue du public, les lièvres et les oiseaux nichant au sol sont également des victimes du passage des machines.

Afin de pouvoir acquérir cette technologie, Thierry Froidevaux a opté pour la solution du financement participatif. «J'avais vu que les levées de fonds pour l'achat de drones par des associations avaient connu un beau succès. C'est un peu plus difficile pour un agriculteur» confie-t-il,

même s'il bénéficie du soutien du **Parc du Doubs**. «On s'engage à faucher avec cette nouvelle machine sans surcoût et à faire des démonstrations pour être dans le partage d'expérience» explique-t-il encore. Les donateurs intéressés à soutenir le projet peuvent ainsi contribuer sur la plateforme de crowdfunding Yes We Farm et ce jusqu'au 23 février ([yeswefarm.ch/fr/project/detail/186](https://www.yeswefarm.ch/fr/project/detail/186)).

En contrepartie de leurs dons, les participants recevront des produits locaux, une carte des loisirs du **Parc du Doubs** ou même une dégustation de fondue en roulotte pour les plus généreux contributeurs. L'agriculteur espère donc bien récolter les 34 500 francs nécessaires à cet achat. Actuellement, plus de 2 000 francs ont été rassemblés pour le projet qui a été lancé juste avant Noël.

Ce projet répond à une problématique de longue date. «On évite de



faucher durant les naissances, mais on a toujours des problèmes. Les drones demandent beaucoup de temps et les chevreuils ont le temps de revenir sur place après le passage des drones et avant celui des machines. Il y a trois ans, je réfléchissais à installer une caméra thermique sur la faucheuse» explique Thierry Froidevaux.

son envie de bien faire ne dépendra pas de l'argent récolté. «Sinon, on attendra quelques années pour investir nous-mêmes. Mais on a le souhait de s'équiper, indépendamment des financements.»

Mélinda Fleury

Responsable vis-à-vis de la faune

C'est dans ce cadre-là que démarre alors une collaboration avec le **Parc du Doubs**. Il a ainsi été mis au courant des travaux de recherche d'une étudiante en fin d'étude sur la protection de la faune sauvage en période de fauche et a découvert la technologie Sensosafe. «C'est le moyen le plus cher, mais aussi le plus efficace et qui, à terme, demandera le moins d'organisation.» Celui qui gère non moins de 75 hectares de terres a commencé par investir dans de nouvelles machines neuves compatibles avec le capteur, ce qui représente près de 70 % de la somme totale.

Préoccupé par la sauvegarde de la faune, Thierry Froidevaux a décidé de faire de ce problème le sien. «Nous avons une exploitation biologique. C'est évident qu'il faut travailler en adéquation avec la nature. On fauche, donc on est responsable. On doit être au front pour éviter les dégâts faits à la nature.» Avant d'ajouter: «Il y a aussi un point de vue moral. Je ne connais aucun agriculteur qui prenne du plaisir à voir un faon passer dans la faucheuse.» De plus, la présence d'animaux morts dans le fourrage constitue un risque d'intoxication pour les bêtes. Alors, même si le Loitchou espère que le financement participatif atteindra la somme escomptée,



Séance spéciale au Scala: le Parc du Doubs se fait une toile

Approché par le cinéma Scala à La Chaux-de-Fonds, le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) a été associé à l'avant-première suisse du film de Jean-Michel Bertrand «Vivre avec les loups». La projection aura lieu demain après-midi et sera précédée d'une intervention du directeur du parc du Doubs, Régis Borruat. Une partie du prix des entrées sera reversée à l'association, laquelle entend profiter de cette «vitrine» pour faire parler d'elle et rappeler sa position sur le retour du grand prédateur.

Avant-première exceptionnelle demain au cinéma Scala de La Chaux-de-Fonds. La salle obscure a programmé une séance spéciale de «ciné-soutien» au profit du Parc du Doubs, pour marquer la sortie du documentaire «Vivre avec les loups» du Français Jean-Michel Bertrand.

«Le cinéma a pris contact avec nous pour nous proposer ce partenariat. C'est une première pour nous, mais pas pour lui» explique Sylvine Boillat, chargée de communication pour le PNRD. Le concept est simple: le Scala s'approche d'associations et propose des films sur des thématiques qui les concernent directement. «On m'a donné l'exemple d'une fiction sur le cancer qui avait été projetée en faveur d'une association d'aide aux familles touchées par la maladie.»



Le Parc du Doubs a été associé à la projection du film «Vivre avec les loups» à La Chaux-de-Fonds. L'occasion pour lui de rappeler sa position sur le retour du prédateur.

Particularité demain: les billets d'entrées seront majorés de dix francs et cette somme sera reversée au Parc du Doubs. «C'est symbolique. Pour nous, ce qui est intéressant, ce n'est pas le côté financier de cette opération, c'est de pouvoir profiter de cette vitrine. Encore plus à La Chaux-de-Fonds où on est moins connus qu'aux Franches-Montagnes ou dans le Clos-du-Doubs par exemple» commente notre interlocutrice.

Le directeur du Parc du Doubs Régis Borruat ouvrira la séance par une présentation de l'association et des buts qu'elle poursuit. Puis, les spectateurs pourront découvrir le nouveau film du Français Jean-Michel Bertrand, auteur de «La vallée des loups» (2017) et «Marche avec les loups» (2020), deux productions ayant rassemblé plus de 200 000 personnes dans les salles obscures.

Dans son nouvel opus, le réalisateur entraîne le spectateur dans des réflexions philosophiques sur la nature, suivant une famille de loups installés dans les Hautes-Alpes et allant à la rencontre de ces hommes

et de ces femmes contraints de vivre avec l'animal.

Faire cohabiter les intérêts

S'il n'a pas choisi d'être associé à ce documentaire, le Parc du Doubs assume et salue même cet état de fait. «Je n'ai pas encore vu ce film, mais il a l'air très beau et de grande qualité. Ce qui est intéressant, c'est qu'il sort du débat pour ou contre le retour du loup et dépasse les postures polémiques» souligne Sylvine Boillat, qui reconnaît que l'institution qu'elle représente n'aurait pas souhaité être associée à des messages de propagande.

«Nous sommes conscients que la thématique du loup fait débat. C'est donc pour nous l'occasion de rappeler que si nous sommes concernés par le sujet, nous ne sommes pas partisans. Le Parc du Doubs n'est ni favorable, ni dans l'opposition, comme pour les éoliennes ou l'arasement des seuils sur le Doubs par exemple» explique-t-elle.

Mais alors, quel rôle le PNRD peut-il endosser? «Notre rôle à nous,

Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard
2350 Saignelégier
032/ 951 16 55
www.franc-mont.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 2'223
Parution: 3x/semaine



Page: 2
Surface: 39'962 mm²



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005
Référence: 90609622
Coupure Page: 2/2

c'est de créer le dialogue et de faire cohabiter les différents intérêts. Le loup est de retour, c'est un fait. A présent, nous devons trouver des solutions pour concilier la protection de l'environnement et de la faune, l'économie durable, l'agriculture et le tourisme» répond notre interlocutrice, convaincue que le film de Jean-Michel Bertrand nourrira la réflexion autour de ce sujet sensible.

La projection du documentaire est prévue demain à 13 h 30. Elle sera précédée d'une présentation du **Parc du Doubs** par son directeur Régis Borruat et suivie d'une discussion modérée par Julien Perrot, rédacteur en chef de la revue «La Salamandre».

Perrine Bourgeois



Préserver au mieux la faune



Les bêtes sauvages victimes des fauches sont nombreuses; il s'agit d'une problématique récurrente. C'est pourquoi Thierry Froidevaux, associé de l'exploitation Sous-la-Neuvevie, a lancé un financement participatif afin d'acquérir des capteurs à installer sur la machine de fauche. Ceux-ci analysent le sol en direct et signalent la présence d'un animal dans la cabine de conduite. L'agriculteur partagera ses données avec le Parc du Doubs, avec qui il collabore, afin de mener une étude complète sur l'efficacité de cette technologie.



PARC DU DOUBS

Projets d'avenir acceptés par les membres



Les pâturages boisés devraient être mieux protégés par le Parc du Doubs.

Les communes et associations membres du Parc du Doubs ont accepté jeudi soir le plan financier et les projets pour les années 2025-2028 lors de l'assemblée générale à la Ferrière. Cette convention prévoit une augmentation des finances pour de nouveaux projets.

Les 35 membres du Parc du Doubs présents jeudi soir à la Halle polyvalente de la Ferrière ont accepté la convention 2025-2028 qui regroupe les projets et le financement nécessaire pour les prochaines années.

La convention est composée de 12 thématiques contenant divers projets, avec comme fil rouge «la lutte contre le réchauffement climatique», a indiqué le directeur du Parc, Régis Borruat. Les projets ont été définis par le comité et l'équipe professionnelle du Parc. «Nous avons travaillé

pour éviter les doublons et prioriser certains projets», a expliqué la présidente Véronique Gigon.

La convention pour les années à venir intègre de nouvelles thématiques à celles déjà existantes. Les pâturages boisés en sont une. Leur préservation sera soutenue de manière plus importante par le Parc: «Nous voulons développer des synthèses et techniques pour soutenir le rajeunissement des pâturages boisés et suivre en détail une zone de rajeunissement», prévoit Régis Borruat. Ces pâturages boisés sont un élément important du paysage et sont soumis à une forte pression avec le réchauffement climatique. La convention prévoit également de développer des projets de biodiversité au sein des villages et zones bâties.

Du côté de l'économie durable, l'accent sera renforcé pour les produits régionaux: «Nous allons moins travailler sur les

produits de niche, mais plus sur ceux qui amènent de la plus-value pour les producteurs», a annoncé le directeur. Il projette également de travailler davantage avec les distributeurs régionaux pour favoriser les circuits courts des produits régionaux.

L'impact de la mobilité

Le Parc planifie également de collaborer avec des entreprises privées au sujet de la durabilité. Ces collaborations concerneraient notamment la mobilité, afin de faciliter la desserte des lieux touristiques en transports publics, mais aussi de diminuer l'impact de la mobilité dans les communes du Parc.

Enfin, le Parc constitue un fonds de recherche sur la thématique de l'eau et de la sécheresse. «Notre région sera particulièrement touchée par cette problématique à l'avenir», a rappelé Véronique Gigon. L'institution compte trouver un institut ou une haute école avec laquelle collaborer étroitement à ce sujet.



Les projets présentés sont le résultat d'une priorisation et l'enveloppe budgétaire que



nous avons mis sur pied est réaliste»

Budget en hausse

Ces nouveaux projets ont une incidence sur les finances du Parc. Le budget annuel passerait de 1,28 million à 1,646 million de francs. Pour couvrir ces nouvelles dépenses, l'institution compte sur la Confédération: «Actuellement, nous recevons 600 000 fr. par an de la

Confédération et espérons monter à 800 000 fr., qui est le montant moyen que reçoivent les Parc nationaux», a détaillé Régis Borruat.

La contribution des cantons restera inchangée, «même si nous avons espéré un peu plus, leurs situations financières compliquent les choses», a rappelé le directeur. «Nous augmenterons également notre travail de recherche de fonds», ajoute-t-il.

La convention sera envoyée ce printemps à l'Office fédéral de l'environnement qui don-

nera son feu vert et acceptera ou non la prévision financière. «Les projets présentés sont le résultat d'une priorisation et l'enveloppe budgétaire que nous avons mis sur pied est réaliste», argumente Véronique Gigon, qui espère que les négociations avec l'OFEV permettront au Parc d'obtenir tous les financements dont il a besoin.

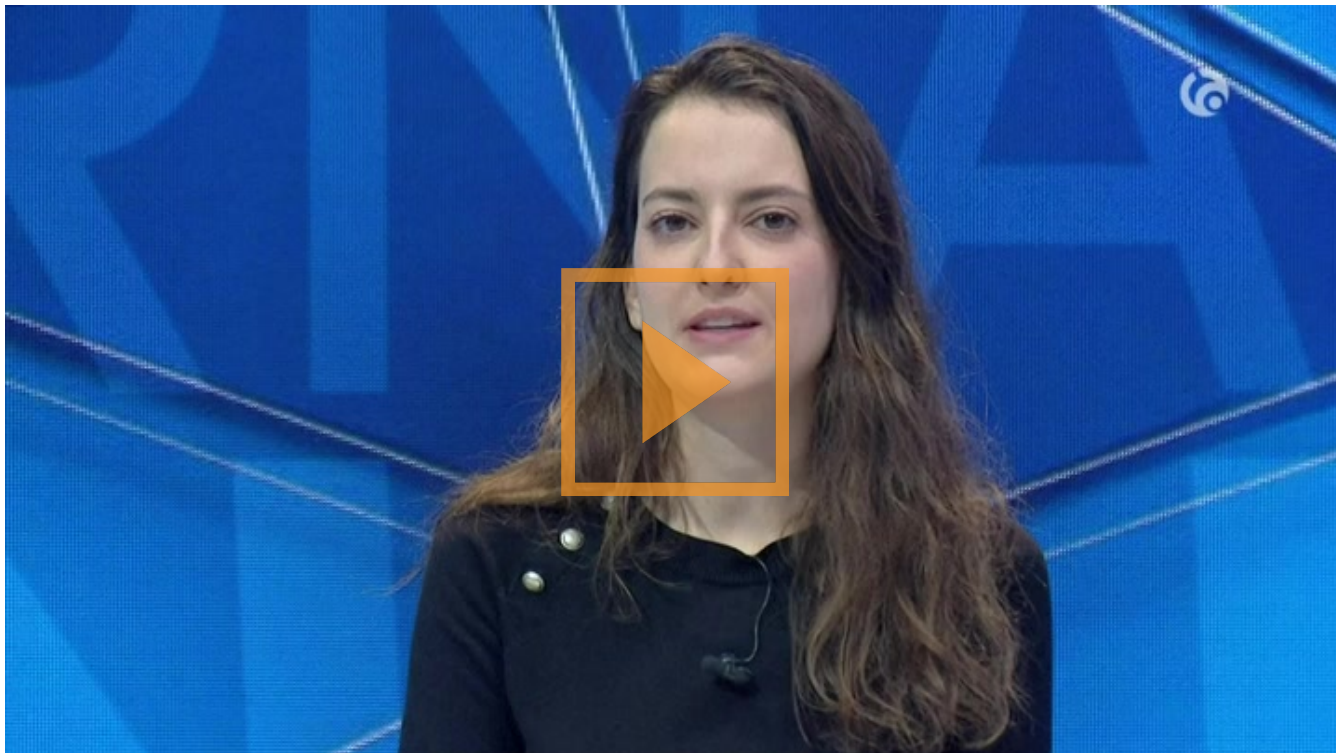
Si le budget passe la rampe, l'équipe professionnelle du **Parc du Doubs** sera renforcée.

VALENTINE CURVAIA



Le Parc du Doubs se montre ambitieux pour 2025-2028

Emission: Le Journal Canal



Les feux sont au vert pour les futurs projets du Parc du Doubs. Réunis hier soir en assemblée générale extraordinaire à La Ferrière, les membres de l'association ont avalisé la convention programme 2025-2028.



Le Parc du Doubs regarde vers l'avenir

L'institution a validé jeudi soir en assemblée générale extraordinaire plusieurs projets ainsi qu'une demande d'aide financière auprès de la Confédération pour les quatre années à venir

19.01.2024

Le Parc du Doubs a reçu le feu vert de ses membres pour de futurs projets. La convention programme pour la période 2025-2028 a été validée jeudi soir en assemblée générale extraordinaire à La Ferrière. Le document est désormais dans les mains du Canton du Jura pour finalisation avant d'être soumis à la Confédération d'ici le mois de mars. Le dossier prévoit des projets et des actions dans douze thématiques différentes. « Nous avons un grand projet de soutien aux pâturages boisés qui sont sous pression à cause de la sécheresse et du bostryche », indique Régis Borruat. Le directeur du Parc du Doubs ajoute qu'il est aussi prévu de « soutenir la biodiversité en milieu bâti en apportant des conseils à l'attention des communes mais aussi du grand public ». Concernant l'économie durable, le Parc du Doubs veut aider les producteurs labélisés à vendre leur production sur son territoire. Et puis d'autres projets touchent à la mobilité douce, à la scolarité ou encore au tourisme.

Pour la période 2025-2028, le Parc du Doubs dispose d'un budget de 6,5 millions de francs. Ses membres ont d'ailleurs validé jeudi soir une demande d'aide financière auprès de la Confédération de plus de 3 millions de francs. Un montant presque deux fois plus important par rapport à la période actuelle. L'Office fédéral de l'environnement traitera la requête du Parc du Doubs dans le courant de cette année. /nmy-comm



Le directeur du Parc du Doubs, Régis Borruat, était l'invité de La Matinale ce vendredi pour présenter les projets validés la veille.



Le Parc du Doubs regarde vers l'avenir

L'institution a validé jeudi soir en assemblée générale extraordinaire plusieurs projets ainsi qu'une demande d'aide financière auprès de la Confédération pour les quatre années à venir

19.01.2024

Le Parc du Doubs a reçu le feu vert de ses membres pour de futurs projets. La convention programme pour la période 2025-2028 a été validée jeudi soir en assemblée générale extraordinaire à La Ferrière. Le document est désormais dans les mains du Canton du Jura pour finalisation avant d'être soumis à la Confédération d'ici le mois de mars. Le dossier prévoit des projets et des actions dans douze thématiques différentes. « Nous avons un grand projet de soutien aux pâturages boisés qui sont sous pression à cause de la sécheresse et du bostryche », indique Régis Borruat. Le directeur du Parc du Doubs ajoute qu'il est aussi prévu de « soutenir la biodiversité en milieu bâti en apportant des conseils à l'attention des communes mais aussi du grand public ». Concernant l'économie durable, le Parc du Doubs veut aider les producteurs labélisés à vendre leur production sur son territoire. Et puis d'autres projets touchent à la mobilité douce, à la scolarité ou encore au tourisme.

Pour la période 2025-2028, le Parc du Doubs dispose d'un budget de 6,5 millions de francs. Ses membres ont d'ailleurs validé jeudi soir une demande d'aide financière auprès de la Confédération de plus de 3 millions de francs. Un montant presque deux fois plus important par rapport à la période actuelle. L'Office fédéral de l'environnement traitera la requête du Parc du Doubs dans le courant de cette année. /nmy-comm



Le Parc du Doubs prévoit notamment des mesures pour préserver les pâturages boisés sur son territoire. (Photo : Parc du Doubs).



Radio indép. Neuchâteloise Web

RTN
2074 Marin
032/ 756 01 40
<https://www.rtn.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 46'000
Page Visits: 286'500



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005
Référence: 90684532
Coupure Page: 1/1

Le Parc du Doubs regarde vers l'avenir

L'institution a validé jeudi soir en assemblée générale extraordinaire plusieurs projets ainsi qu'une demande d'aide financière auprès de la Confédération pour les quatre années à venir

19.01.2024

Le Parc du Doubs a reçu le feu vert de ses membres pour de futurs projets. La convention programme pour la période 2025-2028 a été validée jeudi soir en assemblée générale extraordinaire à La Ferrière. Le document est désormais dans les mains du Canton du Jura pour finalisation avant d'être soumis à la Confédération d'ici le mois de mars. Le dossier prévoit des projets et des actions dans douze thématiques différentes. « Nous avons un grand projet de soutien aux pâturages boisés qui sont sous pression à cause de la sécheresse et du bostryche », indique Régis Borruat. Le directeur du Parc du Doubs ajoute qu'il est aussi prévu de « soutenir la biodiversité en milieu bâti en apportant des conseils à l'attention des communes mais aussi du grand public ». Concernant l'économie durable, le Parc du Doubs veut aider les producteurs labélisés à vendre leur production sur son territoire. Et puis d'autres projets touchent à la mobilité douce, à la scolarité ou encore au tourisme.

Pour la période 2025-2028, le Parc du Doubs dispose d'un budget de 6,5 millions de francs. Ses membres ont d'ailleurs validé jeudi soir une demande d'aide financière auprès de la Confédération de plus de 3 millions de francs. Un montant presque deux fois plus important par rapport à la période actuelle. L'Office fédéral de l'environnement traitera la requête du Parc du Doubs dans le courant de cette année. /nmy-comm



Feu vert aux projets du PNRD

Lors de son assemblée générale extraordinaire à La Ferrière jeudi soir, le **Parc du Doubs** a présenté ses plans pour 2025-2028. Les 50 membres présents les ont avalisés à l'unanimité. Voici les orientations clés que le Parc adoptera dans les années à venir!

Un document important permet au **Parc du Doubs** de détailler ses projets et actions pour une période donnée: la convention de programme. La présidente de l'association, Véronique Gigon, a décrit celle de 2025-2028, jeudi soir, à La Ferrière lors de l'assemblée générale extraordinaire.

Tous les membres présents – une cinquantaine de représentants de communes, d'associations ou encore des particuliers – ont accepté à l'unanimité les futurs plans de l'association et la demande d'aide financière globale allant avec. A savoir une augmentation de quelque 350 000 francs par année par rapport à la période actuelle, pour un budget de 1 650 000 francs par an.

Après cette étape importante de validation, le canton du Jura, canton pilote, devra finaliser la convention-programme. Puis, en mars, le dossier sera transmis à la Confédération. Là, l'Office fédéral de l'environnement procédera à son évaluation et décidera du montant de financement alloué.

Douze thématiques clés

La convention de programme 2025-2028 présente des projets et actions répartis en 12 thématiques clés. Ce document s'appuie sur les objectifs fixés par la Charte du Parc,



Jeudi soir à La Ferrière, la cinquantaine de membres présents à l'assemblée générale extraordinaire du **Parc du Doubs** a accepté à l'unanimité la convention de programme 2025-2028. Maintenant, au canton de la finaliser et à la Confédération de l'examiner.

tout en tenant compte des besoins, aspirations et suggestions de ses membres et partenaires. En outre, ces initiatives sont conçues pour compléter les actions déjà entreprises par les cantons et communes.

Parmi les nouveautés prévues, le **Parc du Doubs** se concentrera sur la revitalisation des pâturages boisés et encouragera la biodiversité en milieu bâti, dans le but de protéger la nature et les paysages. Il développera de nouvelles attractions touristiques. Il soutiendra les produits locaux et s'engage à promouvoir les circuits courts.

Il va également mettre en place des projets pour encourager la mobilité durable et l'utilisation d'énergies renouvelables. Ces initiatives viseront à stimuler le développement économique durable et à apporter une valeur ajoutée significative à l'économie de la région.

Equipe renforcée

Enfin, le **Parc du Doubs** renforcera sa contribution à l'éducation au développement durable. Il ouvrira un nouveau centre d'accueil et d'information aux Brenets. Il concevra une nouvelle animation pour les écoles et collaborera avec les hautes écoles et le monde de la recherche. Ces partenariats seront prioritairement dédiés à la thématique de l'eau.

Parmi les projets d'avenir, l'équipe professionnelle basée à Saignelégier devrait en outre être renforcée.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, les grandes lignes du programme d'activités 2024 regroupant les sorties et animations du Parc ont par ailleurs été présentées. Ce programme sortira à mi-février et sera distribué à tous les habitants du territoire du Parc. *LFM/sfr*



Assemblée générale du **Parc du Doubs**

Les futurs projets sur une voie royale

Le **Parc du Doubs** a tenu son assemblée générale extraordinaire jeudi 18 janvier à La Ferrière. Les membres ont avalisé la convention programme 2025- 2028. Ce document présente l'ensemble des projets et actions que le Parc propose de mener durant cette période. Il sera maintenant soumis à la Confédération pour examen. Les activités et temps forts de l'année 2024 ont également été présentés lors de cette soirée.



L'assemblée générale du Parc du Doubs s'est tenue le jeudi 18 janvier à La Ferrière. (photo Idd,

Les membres du **Parc du Doubs**, représentants de communes ou d'associations et membres individuels, ont approuvé les futurs projets de l'association lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le jeudi 18 janvier dernier à La Ferrière. Ils ont ainsi adopté la demande d'aide financière globale et la convention-programme pour les années 2025-2028. Ce document propose des projets et des actions dans douze thématiques différentes. Il se base à la fois sur les objectifs de la Charte du Parc et sur les besoins, souhaits et propositions des membres et des partenaires. Ils se veulent également complémentaires aux actions menées par les cantons et les communes.

Amener davantage de plus-

value à l'économie régionale

Parmi les nouveautés prévues, un projet visant à soutenir le rajeunissement des pâturages boisés et des actions en faveur de la biodiversité en milieu bâti « nature au village » permettront de renforcer l'action du Parc en matière de préservation de la nature et du paysage. De nouvelles offres touristiques, un soutien à la distribution de produits régionaux et aux circuits courts ainsi que des projets pour favoriser la mobilité durable et les énergies renouvelables entendent renforcer les activités en faveur du développement économique durable et amener davantage de plus-value à l'économie régionale. Enfin, troisième axe de travail du Parc, la sensibilisation des publics au développement durable sera renforcée avec l'ouverture d'un

nouvel espace d'accueil et d'information situé aux Brenets et la création d'une nouvelle animation pour les écoles. L'équipe professionnelle basée à Saignelégier devrait en outre être renforcée. Après cette étape importante de validation par l'assemblée générale de l'association, le dossier de convention-programme du **Parc du Doubs** sera finalisé par le canton du Jura (canton pilote) et transmis à la Confédération au mois de mars. L'Office fédéral de l'environnement procédera courant 2024 à une évaluation et décidera du montant de financement alloué pour la période 2025- 2028. Le programme découvertes 2024 sortira à mi-février et sera distribué à tous les habitants du territoire du Parc.

(cp-00)

Conférence sur la sylviculture au Centre Nature Les Cerlatez

Le public pourra découvrir la gestion forestière durable et ses avantages pour les Franches-Montagnes ce vendredi, au Centre Nature Les Cerlatez. Deux experts, invités par l'Association des naturalistes francs-montagnards, les convieront à cette immersion lors d'une conférence.



On parlera forêt vendredi aux Cerlatez, à l'initiative des naturalistes francs-montagnards.

La sylviculture est l'art de prendre soin des forêts et de les gérer pour qu'elles soient saines et qu'on puisse les exploiter en tenant compte de la croissance des arbres, de la santé de l'écosystème et de la satisfaction des besoins économiques et environnementaux.

Ce vendredi à 20 heures au Centre Nature Les Cerlatez, l'ingénieure forestière de Lajoux Mélila Saucy et Romain Blanc, enseignant au Centre de formation forestière à Lyss (BE), inviteront le public à

découvrir les lignes de force de cette science lors d'une conférence, organisée par l'Association des naturalistes francs-montagnards.

Tous deux aborderont les méthodes de sylviculture proches de la nature, en explorant ses

impacts positifs potentiels sur les Franches-Montagnes.

Après la présentation, un moment d'échange permettra aux personnes présentes de poser leurs questions et de partager leurs réflexions avec le duo d'experts. Entrée gratuite. (sfr)